Section 0.
Avis d'Appel d'Offres Ouvert National (AAOON)

Nom de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE

Objet : Acquisition de 20 automates de diagnostic microscopique du paludisme au profit des principaux hôpitaux à forte charge de cas graves au profit du PNLP

Référence SIGMAP : F_PNLP_125080

Avis n° 045.../MS/PRMP/SP/SPMP/SSEMPR/SAA/SA du ...18/06/2026.....

Identification de la procédure : Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère de la Santé, version n°2, publié sur le portail web des marchés (www.marches-publics.bj) le **04 juin 2026.**

2. Le Ministère de la Santé a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national gestion 2026, afin de financer ses activités et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à **l'acquisition de 20 automates de diagnostic microscopique du paludisme au profit des principaux hôpitaux à forte charge de cas graves au profit du PNLP.**

3. Le Ministère de la Santé (MS) sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les marchés de livraison de matériels médicaux.

   Ces fournitures sont à livrer à Cotonou (magasin central sis au Ministère de la Santé) dans un délai de deux (02) mois à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les matériels.

   Les variantes ne seront pas prises en considération.

   Le présent dossier d'appel d'offres est constitué d'un **(01) lot** unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère de la Santé, email : **bhodonou@gouv.bj** et prendre connaissance des documents du dossier d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère de la Santé sis à la Cité Ministérielle (bâtiment H, 4è étage bureau 421) quartier Cadjèhoun, Cotonou, République du Bénin, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1) du lundi au vendredi.

6. Le délai de livraison est de **deux (02) mois** à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de livrer les matériels délivré par l'Autorité Contractante au titulaire du marché. Le lieu de livraison est : **le magasin central sis au Ministère de la Santé (Cotonou).**

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises :

Exigences techniques et expérience :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de matériels médicaux justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C«Critères d'évaluation et qualification ;
- disposer de l'autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par les autorités compétentes du ministère de la Santé en cours de validité ;
- avoir exécuté en tant que prestataire principal ou sous-traitant au cours des trois dernières années (2023, 2024 et 2025) ainsi que de l'année en cours, au moins **un (01) marché similaire** de montant **hors taxe** au moins égal à deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (**254 237 288)** francs CFA justifié par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats enregistrés (page de garde, pages portant le montant et page de signature en copies simples) ou par des procès-verbaux de réception signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé.

NB : On entend par marché similaire, le marché relatif à la livraison de matériels médicaux de montant hors taxes au moins égal à celui fixé ci-dessus.

Exigences financières :

- avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois (03) dernières années (2023, 2024 et 2025) de montant **hors taxe** au moins égal à deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (**254 237 288)** francs CFA justifiés par les états financiers produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A-3-2.
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de ligne de crédit à hauteur de deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (**254 237 288**) francs CFA justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence :

Exigences technique et expérience :

- être une entreprise exerçant dans le domaine de livraison de matériels médicaux justifié clairement par l'inscription dans le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer du personnel-clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C « Critères d'évaluation et qualification » ;
- disposer de l'autorisation d'importation, de détention et de commercialisation des équipements médicaux délivrée par les autorités compétentes du ministère de la Santé en cours de validité ;
- disposer d'un personnel d'encadrement dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués dans la sous-section C *« Critères d'évaluation et qualification »*

Exigences financières :

- produire le bilan d'ouverture pour les entreprises naissantes et les états financiers de leurs années d'existence pour celles qui n'ont pas encore trois années d'existence produits dans les formes prescrites au point 1 de l'annexe A3-2;
- disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de deux cent cinquante-quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (**254 237 288**) francs CFA justifiés par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin.
- fournir une attestation d'assurance couvrant les risques professionnels de montant à hauteur de deux cent soixante-dix-neuf millions six cent soixante-un mille seize virgule huit (**279 661 016,8**) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet du lundi au vendredi à compter de ..19/06/2026... à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la PRMP, email : bhodonou@gouv.bj, au Ministère de la Santé sis à la Cité Ministérielle (bâtiment H, 4è étage bureau 421) quartier Cadjèhoun, Cotonou, République du Bénin, de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1). Le dossier d'Appel d'offres en version papier sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse ci-dessus. Le dossier d'Appel d'Offres Ouvert National sera adressé aux candidats à leurs frais par messagerie. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

   Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sous le format PDF sur clé USB, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat de la PRMP sis au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central 6ème porte) portant l'inscription « SECRETARIAT DE LA PRMP » Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin Téléphone (229) 21 33 12 78 ou (229) 21 33 09 69 **au plus tard le** ..13/07/2026..... **à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

NB : NB : En tout état de cause, la présentation des plis doit être conforme aux dispositions rappelées par la circulaire de l'ARMP n° 2024-005/PR/ARMP/SP/DRR-AT/SRR/SA du 12 décembre 2024 portant clarification des modalités de présentation des plis dans le cadre des marchés publics de travaux, fournitures et services en République du Bénin.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats présents ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la PRMP sise au Ministère de la Santé (bâtiment à côté du magasin central) Quartier Donatin Akpakpa Cotonou République du Bénin le** ..13/07/2026..... **à 10 heures 30 minutes heure locale (GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (**2 542 373**) francs CFA.

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 13/06/2026

MINISTÈRE DE LA SANTÉ
Personne Responsable des Marchés Publics
La PRMP
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Bernice A. Grâce HODONOU
La Personne Responsable des Marchés Publics